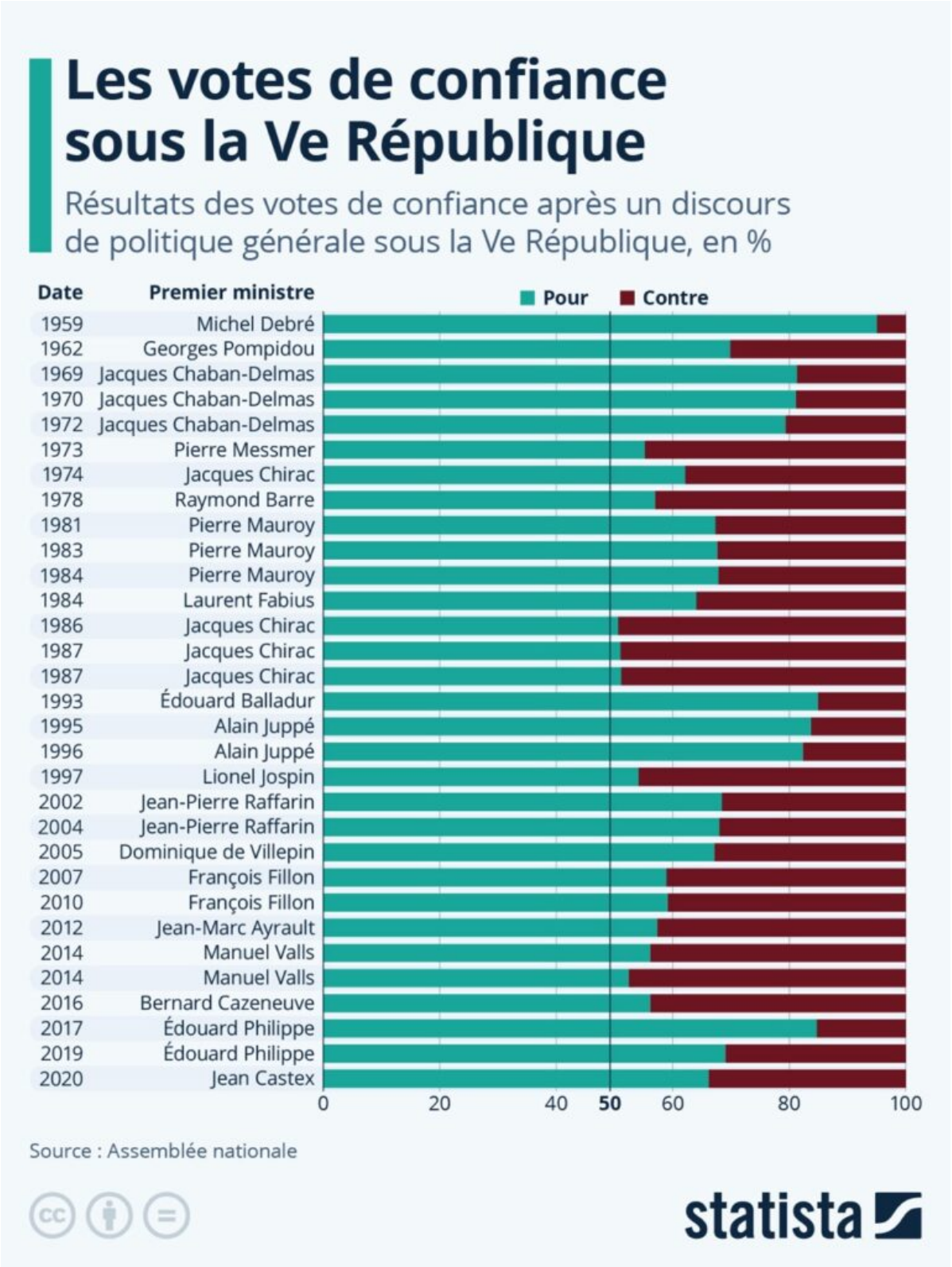
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Les votes de confiance sous la Ve République

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Le Premier ministre a annoncé qu'un vote de confiance aurait lieu la semaine prochaine, le 8 septembre, à l'issue de son discours de politique générale. Les députés décideront ainsi d'accorder ou non leur confiance à François Bayrou et à son gouvernement. S'il perd ce vote, le Premier ministre devra remettre au président de la République la démission de son gouvernement. C'est un pari risqué pour François Bayrou, puisque la coalition de la droite et du centre qui gouverne actuellement, et regroupe les partis du camp présidentiel (Renaissance, Horizons, MoDem, UDI, Les Centristes, Parti Radical et Alliance Centriste) et Les Républicains, ne dispose que d'une majorité relative à l'Assemblée (220 députés sur 577). De plus, contrairement à une motion de censure qui ne peut être adoptée qu'à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale (soit un minimum de 289 votes), un vote de confiance ne requiert que la majorité des suffrages exprimés. Plusieurs groupes ont d'ores et déjà annoncé qu'ils voteraient contre la confiance au Premier ministre, dont LFI, le PS, Les Écologistes et le RN, ce qui place François Bayrou dans une position délicate.

À ce jour, sous la Ve République, il y a eu 41 votes de confiance, dont 31 à l'issue d'un discours de politique générale. Et jusqu'ici, aucun Premier ministre n'a perdu un vote de confiance sous la Ve République. Comme le montre notre infographie, lors de son second passage à Matignon entre 1986 et 1988, Jacques Chirac n'en est pas passé loin, ayant obtenu entre 50,6 % et 51,1 % de votes positifs. De nombreux Premier ministres ont choisi de ne pas se soumettre à cet exercice, dont Élisabeth Borne, Gabriel Attal et Michel Barnier ; le dernier vote de confiance après un discours de politique générale remonte à 2020. Le gouvernement de Jean Castex avait alors obtenu la confiance de l'Assemblée nationale, avec 66,1 % des votes.

De Valentine Fourreau pour Statista